

**RAPPORT N° 02/4-09
au Conseil Municipal**

OBJET

**RAPPORT ANNUEL 2001
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC « ASSAINISSEMENT »**

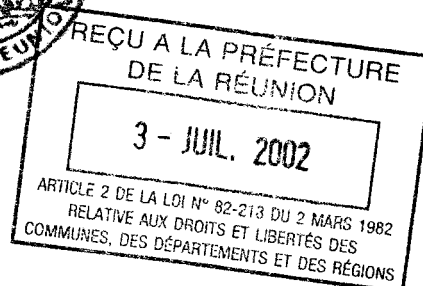
En application de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement, pour l'exercice 2001.

Ce document qui sera mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville et dans les Mairies Annexes contient :

- 1) - des indicateurs techniques (taux de collecte, charges brutes des substances polluantes, capacité d'épuration et rendement du système d'épuration, etc...)
- 2) - des indicateurs financiers (dettes, annuités, montant des travaux réalisés en 2001 et programmés en 2002).
- 3) - le détail du prix de l'assainissement, ainsi que la présentation d'une facture semestrielle de 120 m³ calculée au 1^{er} janvier 2001 et au 1^{er} janvier 2002.

Je vous demande de bien vouloir adopter ce rapport.

**Pour le Maire absent
Dominique FOURNEL
Le 2^{ème} Adjoint au Maire**



**DELIBERATION N° 02/4-09
au Conseil Municipal
en séance du samedi 22 juin 2002**

OBJET

**RAPPORT ANNUEL 2001
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC « ASSAINISSEMENT »**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable (A LA MAJORITE - 1 voix contre) de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 13 juin 2002 réunie en application à l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT n° 02/4-09 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2^{ème} Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Cadre de Vie et Habitat / Finances et Administration Générale / Consultative des Services Publics ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A LA MAJORITE**

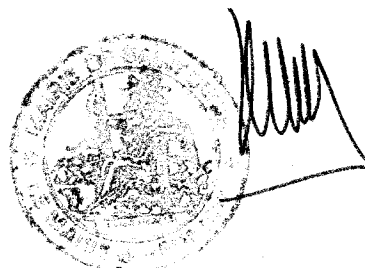
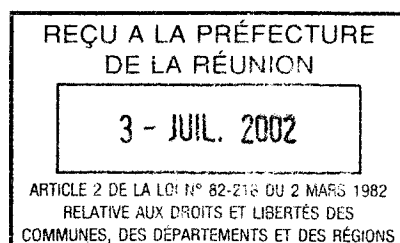
(4 abstentions - dont 2 par procuration / 2 votes contre - dont 1 par procuration)

Adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement - Exercice 2001.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint-Denis, le 01 JUIL 2002

**Pour le Maire absent
Dominique FOURNEL
Le 2^{ème} Adjoint au Maire**





GÉNÉRALE
des **eaux**

Vu par le Conseil Municipal
en séance du **22 Juin 2002**

ANNEXE AU RAPPORT N° **024-09**.

REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA RÉUNION

3 - JUIL. 2002

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

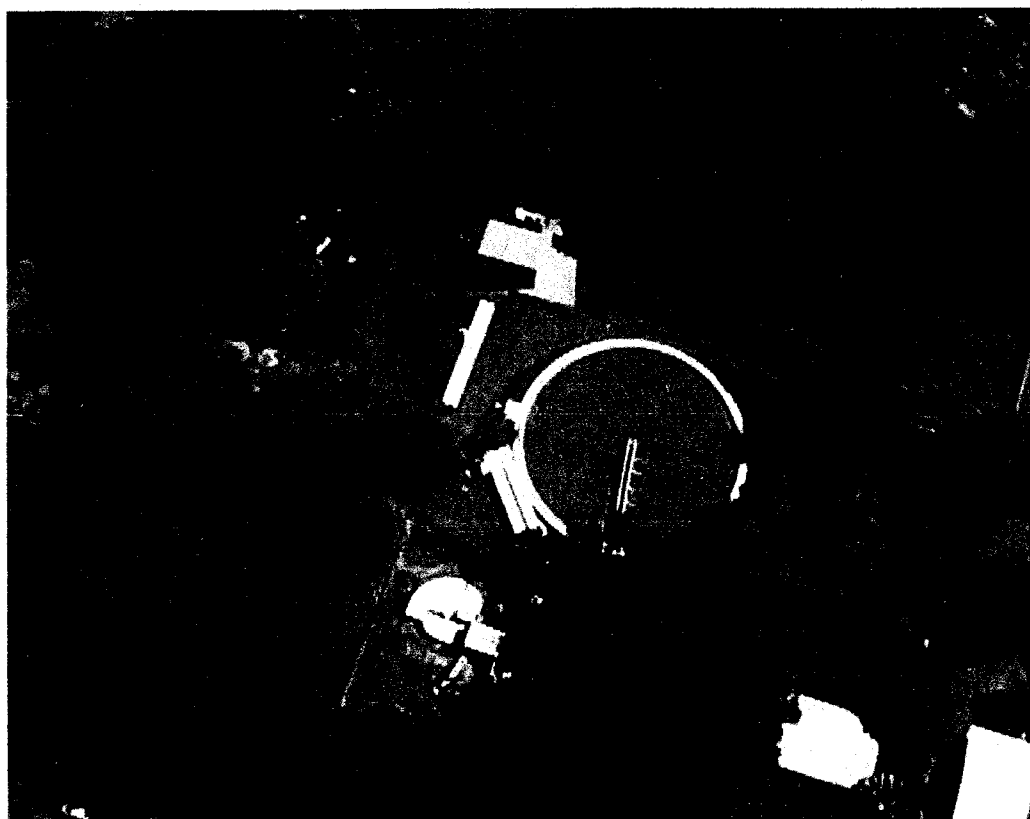


LE MAIRE

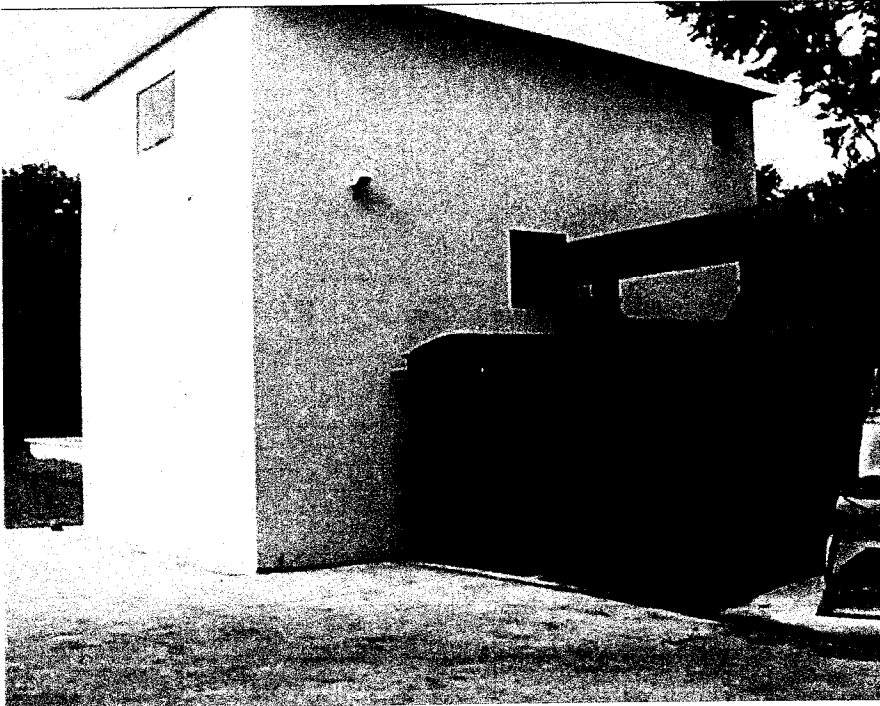
VILLE DE SAINT-DENIS

Dominique FOURNEL
2ème Adjoint

ANNEE 2001



***RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT***



I- DESCRIPTION DU SERVICE

1- Description du service

a- Objet du service

La Collectivité a confié à la Compagnie Générale des Eaux, représentée par son Agence Nord de la Réunion, la collecte et le traitement des eaux usées de la Commune de Saint-Denis.

La Compagnie Générale des Eaux exploite le service de l'Assainissement de la Commune de Saint-Denis dans le cadre d'un contrat d'affermage qui a commencé le 13 août 1991 pour une durée de 15 ans.

b- Eléments constitutifs du service

Le Service Assainissement de la Commune de Saint-Denis a pour vocation de collecter les effluents de la Commune par un réseau gravitaire ; il est constitué de 14 postes de relèvement pour les épurer dans une station de traitement des eaux usées située à la Jamaïque.

La longueur du réseau est estimée à 172 558 ml hors refoulement et 7 565 ml en refoulement. Le plan de ces réseaux est joint en annexe.

En 2001, le Service Assainissement de la Ville de Saint Denis compte 35 810 usagers ; le volume facturé s'élève à 10 468 839 m³.

2- Présentation du délégataire

a- L'agence

L'Agence Nord du Centre de la Réunion, dont les bureaux se situent 53 rue Sainte Anne à Saint Denis, est chargée de la gestion de deux contrats de délégation de service public:

- Saint Denis Eau
- Saint Denis Assainissement

Cette agence comporte au total 67 personnes.

L'ensemble des moyens mobilisés pour assurer l'exécution du service sont rassemblés à Saint-Denis dans ses bureaux de la rue Sainte-Anne :

- Direction de l'Agence Nord (3 personnes),
- Service Clients (18 personnes),
- Service de production et distribution d'eau potable (31 personnes),
- Service de collecte et traitement des eaux usées (15 personnes).

L'agence met en permanence à disposition des services les moyens suivants :

- 1 hydrocureur,
- 8 véhicules légers,
- 17 fourgonnettes,
- 1 véhicule 4 X 4
- 7 camionnettes et camions,
- 1 minipelles,
- 5 motos.

b- Le Centre Régional de La Réunion

Les services régionaux mobilisables à tout moment sont les suivants :

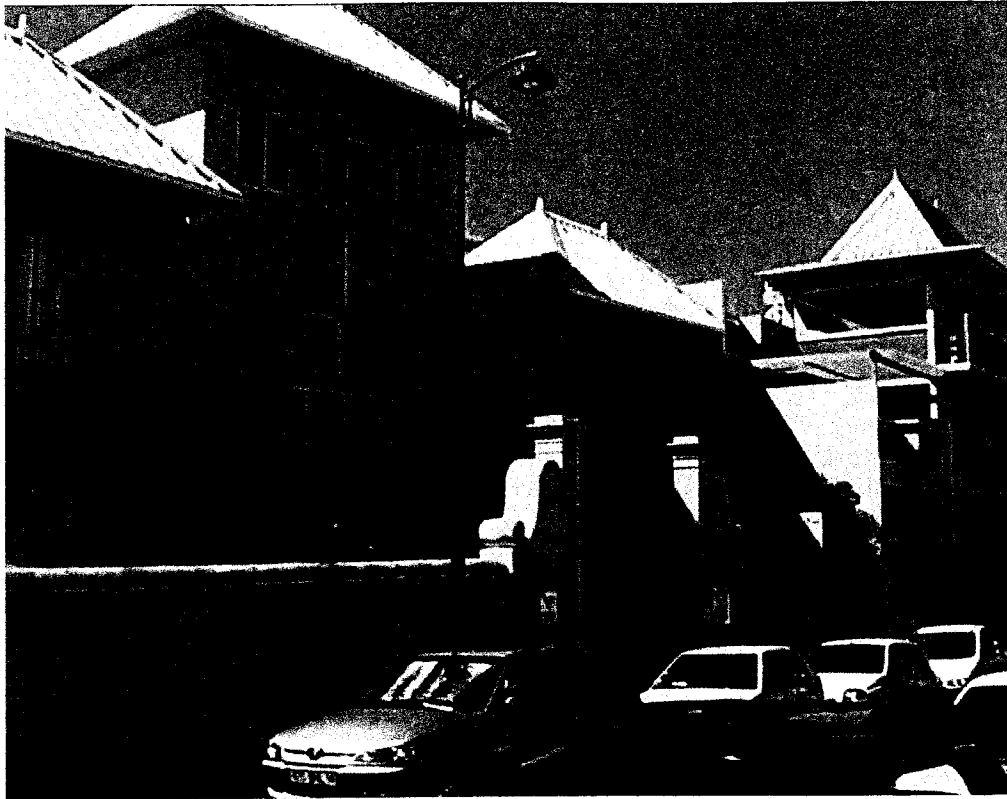
- Un service Achats qui permet d'obtenir les produits et les équipements les plus adaptés, grâce à des achats groupés et à l'expertise d'une grande entreprise,
- Un service informatique pour anticiper et s'adapter aux évolutions très rapides en ce domaine,
- Un service Qualité pour entretenir et développer le système d'Assurance Qualité en place, et adapter ce système aux évolutions des normes,
- Un service Communication, une Direction des Ressources Humaines, un service administratif et comptable.

- Parallèlement, l'Agence peut bénéficier à tout moment de l'aide de différents services de la Direction située à Paris et notamment dans les domaines techniques et juridiques.

3- Faits marquants de l'exercice

Une nouvelle station

Le site de la nouvelle station intercommunale a été sélectionné au niveau du Prado à Sainte-Marie. Cette usine devra intégrer les dernières techniques en matière de traitement des eaux usées : désodorisation, intégration dans le paysage, traitement intégré des déchets...



II- BILAN TECHNIQUE

a- Collecte et traitement des eaux usées

Les volumes collectés par le réseau d'assainissement sont traités à la station de la Jamaïque.

Cette station utilise un procédé de traitement de type « décanteur primaire ». Elle se compose d'une filière eau : dégrilleur, dessableur tangentiel, dégraisseur aéré, décanteur raclé, canal de comptage ; et d'une filière boue : bassin de stabilisation aérobie, silo épaisseur statique, centrifugeuse ; ainsi que d'une unité complète de traitement chimique de l'air.

Pendant l'année 2001, les volumes et charges reçus au niveau de la station, et la qualité des rejets sont résumés dans les tableaux ci-après :

Usine d'épuration de la Jamaïque :

		Effluent	Rejet	Rendement
Volume annuel arrivant à la station		6 781 155 m ³		
Dde biologique en oxygène	DBO ₅	9 787 kg/j	289 mg/l	45,1 %
Dde chimique en oxygène	DCO	15 437 kg/j	440 mg/l	47,0 %
Matières en suspension	MES	6 506 kg/j	73 mg/l	79,2 %

Qualité du traitement des eaux usées :

En 2001, seuls 102 bilans 24 H ont été réalisées sur la station d'épuration par les soins du fermier.

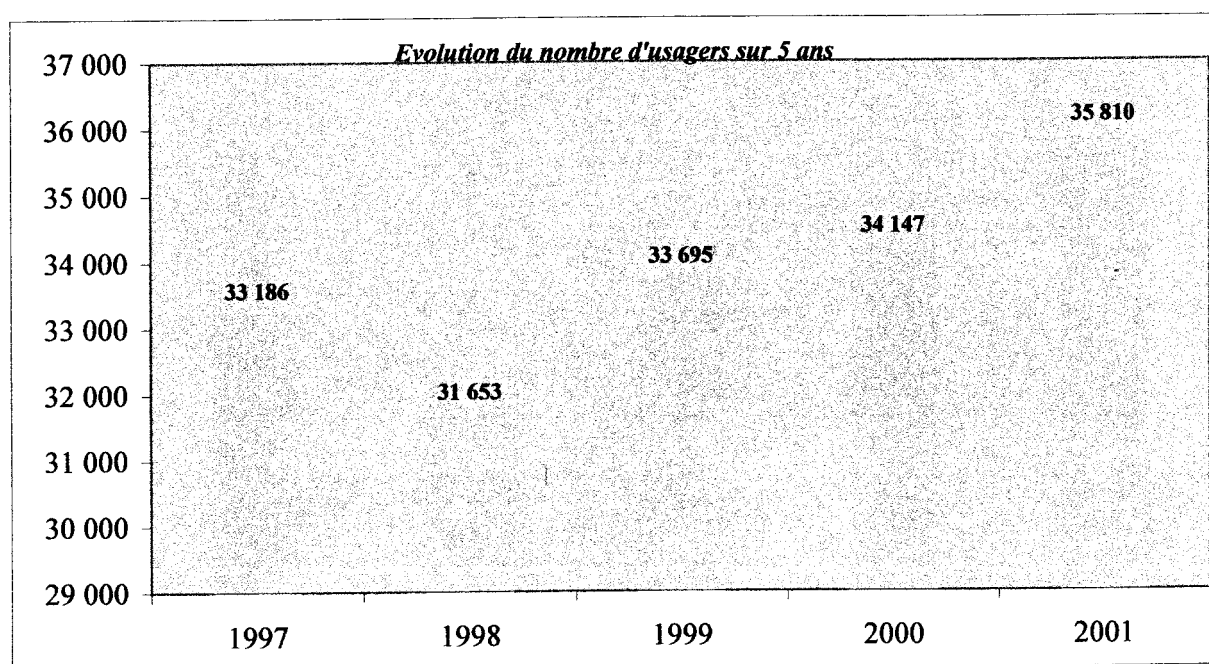
Les performances épuratoires de la station d'épuration de la Jamaïque constatées sur nos bilans 24 heures ne sont pas satisfaisantes pour l'ensemble des paramètres DBO₅, DCO et MES.

Par contre, elles sont cohérentes par rapport aux capacités nominales de l'ouvrage.

b- Population de la Collectivité et usagers du service

L'évolution du nombre d'usagers du réseau d'assainissement de la Commune de Saint-Denis est la suivante :

	1997	1998	1999	2000	2001	Evolution 01/00
Clients particuliers raccordables	32 970	31 442	33 469	33 924	35 586	4,9%
Clients municipaux raccordables	216	211	226	223	224	0,4%
Nombre total de clients	33 186	31 653	33 695	34 147	35 810	4,9%
<i>dont non raccordés</i>	<i>7 224</i>	<i>7 479</i>	<i>7 504</i>	<i>7 117</i>	<i>5 616</i>	<i>-21,1%</i>
Taux de raccordement	78,2 %	76,4 %	77,7 %	79,2 %	84,3 %	



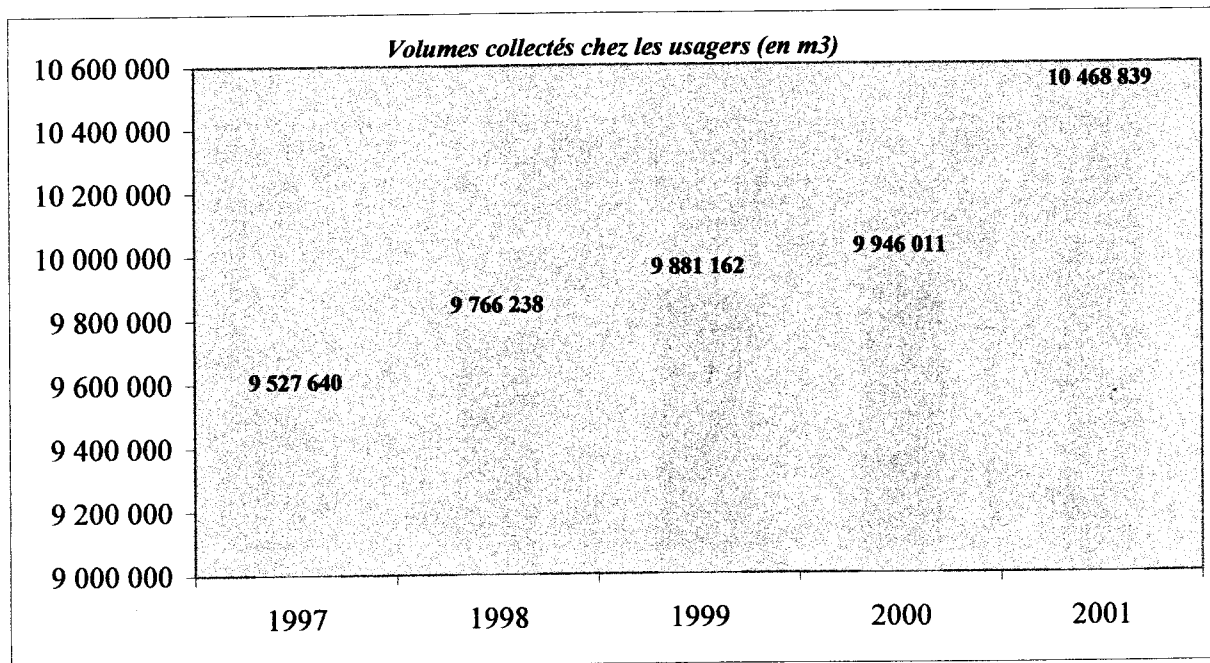
Pour information :

Taux de raccordement = Nombre total de clients raccordés / Nombre total de clients

c- Assiette de la redevance

L'évolution des volumes collectés chez les usagers est la suivante :

Volumes collectés (m3)	1997	1998	1999	2000	2001	Evolution 01/00
Clients particuliers	8 690 819	9 014 655	9 124 015	8 973 568	9 657 296	7,6%
Clients municipaux	836 821	751 583	757 147	972 443	811 543	-16,5%
Total	9 527 640	9 766 238	9 881 162	9 946 011	10 468 839	5,3%



d- Installations du service

Réseaux de collecte et branchements

Le réseau est estimé à 172 558 ml hors refoulement (1 770 ml de réseau neuf ont été posés en 2001).

En 2001, les principales interventions sur le réseau ont été les suivantes :

- 592 interventions ont eu lieu pour faire face à un incident sur le réseau (dysfonctionnement électrique...)
- 17 % du réseau a été curé

Les principales difficultés d'exploitation du réseau sont liées à l'existence de points noirs (zones de contre-pente mentionnées au chapitre 6) ou au dimensionnement non adéquat de certains postes pouvant être à l'origine de problèmes d'odeurs.

Postes de relèvement des effluents

Le service assainissement de la Commune de Saint-Denis a pour vocation de collecter les effluents de la Commune par un réseau gravitaire. Il est constitué de 14 postes de relèvement pour les épurer dans la station de traitement des eaux usées situées à la Jamaïque (cf. plans du réseau en annexe).

Postes de relèvement de Saint-Denis			
Numéro	Localisation	Numéro	Localisation
PR n° 1	Lycée	PR n° 8	Corindons
PR n° 2	Camélias	PR n° 9	Bois Rouge
PR n° 3	Butor	PR n°10	Chemin Neuf
PR n° 4	Barachois	PR n° 11	Manguiers
PR n° 5	Quai Ouest	PR n°12	Les Tecks
PR n° 6	Ruisseau Blanc	PR n°13	Marianne
PR n° 7	Caricubes	PR n°14	RN 2 A

Usine de traitement des eaux usées

L'usine de la Jamaïque utilise un procédé de traitement type « décanteur primaire ». Un système complet de désodorisation mis en place au cours de l'année 2000 permet de réduire considérablement les nuisances olfactives générés par le traitement. Les caractéristiques et performances de cette installation sont présentées sur les fiches qui suivent.

Station de la Jamaïque			
Capacité nominale	68 500 équivalent habitants à 60 g de DBO5/j/Eh 33 000 m3/j de débit moyen de temps sec 3 700 kg/j de DBO5 8 900 kg/j de DCO 3 000 kg/j de MES		
Volume traité	6 781 155 m3		
Débit moyen journalier	18 579 m3		
Niveau de rejet autorisé	Arrêté du 22 décembre 1994 DBO5 : 25 mg/l 80 % DCO : 125 mg/l 75 % MES : 35 mg/l 90 %		
Charge moyenne reçue	9 787 kg/j de DBO5 15 437 kg/j de DCO 6 506 kg/j de MES		
Rendements épuratoires moyens atteints	DBO5 :	289 mg/l	45.1 % 9 787 kg/j
	DCO :	440 mg/l	47 % 15 487 kg/j
	MES :	73 mg/l	79.2 % 6 506 kg/j

Du fait des dépassements observés pour l'ensemble des paramètres, les rendements épuratoires sont inférieurs aux niveaux de rejet autorisé. A noter que les mesures ont été réalisées sur des échantillons ponctuels. A partir de 2002, la mise en place d'échantillonneurs va permettre des mesures sur 24 heures et de ce fait une meilleure précision des performances épuratoires de l'usine.

Aucun bilan DRASS n'a été réalisé en 2001.

Concernant l'élimination des sous-produits, seule la mise en place d'une filière de traitement des sables et des graisses devrait permettre de résoudre les difficultés restantes.

e- Travaux de l'exercice réalisés par le délégataire

Les renouvellements au titre de 2001 sont présentés dans le tableau suivant :

Ouvrage	Nature des travaux
Station d'épuration de la Jamaïque	Vis I Comptage Béri Armoire vis de relevage Batterie de condensateur
PR Lycée	Grille Pompe d'épuisement
PR Barachois	2 vanne DN 250 Palan électrique Pompe immergée
PR Quai ouest	Pompe immergée
PR Ruisseau Blanc	Pompe immergée
PR Camélias	Pompe immergée Pompe d'épuisement
PR Butor	Moteur Pompe



III- BILAN FINANCIER

1- Compte rendu financier

Le compte rendu financier de l'année 2001 est présenté page suivante.

2- Tarifs de l'eau

Commune de Saint-Denis : Tarif au 1^{er} janvier 2001

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

K1 connu au 1^{er} janvier 2001 : K1 = 1.234826

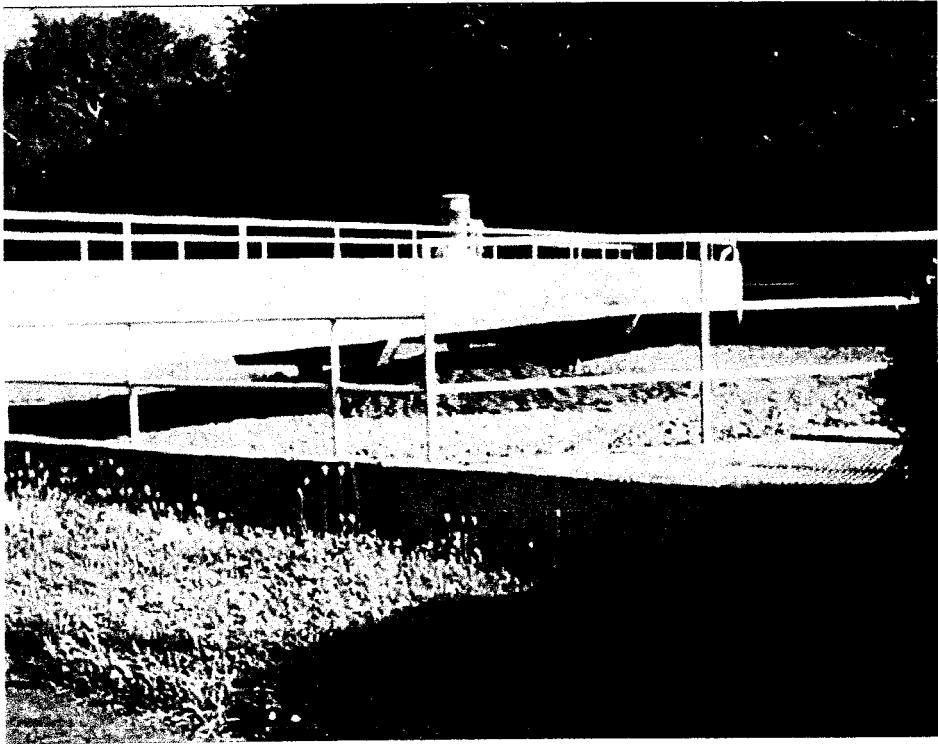
Nature	Part du délégataire		Part de la Collectivité
	Prix de base	Prix actualisé	
Particuliers			
Prime fixe / semestre	0 €	0 €	10,06 €
Consommation	0,1433 €	0,1770 €	0,1006 €
Communaux			
Prime fixe / semestre	0 €	0 €	0 €
Consommation	0,1433 €	0,1770 €	0 €

Taxes et redevances pour les organismes publics

	Prix	Destinataires
Aide au développement des réseaux ruraux (FNDAE)	0 €	Ministère de l'Agriculture
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	0 €	Agence de l'eau
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	0 €	
Voies Navigables de France	0 €	
T.V.A.	2,10%	Trésor Public

Facture d'un client ayant consommé 120 m³
 établie sur la base des tarifs au 1^{er} janvier 2000

	m ³	Prix unitaire 2001	Montant 2001	Montant 2000	Evolution 2001/2000
TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Part du délégataire					
Part fixe annuelle			0 €	0 €	0%
Consommation	120	0,1770 €	21,24 €	20,42 €	4,04%
Part de la Collectivité					
Part fixe annuelle			20,12 €	20,12 €	0%
Consommation	120	0,1006 €	12,07 €	12,07 €	0%
TVA à 2.1 %			1,12 €	1,10 €	1,57%
Sous-total TTC "assainissement"			54,56 €	53,72 €	1,57%
Soit le m³ TTC (hors parts fixes)			0,2834 €	0,2764 €	2,54%



ANNEXES

1- Schémas du réseau

2- Rapport de synthèse annuel sur le fonctionnement des systèmes de traitement

3- Evaluation réglementaire des usines d'assainissement

4- Rapport de synthèse annuel sur le fonctionnement des systèmes de collecte

Autres indicateurs financiers

Dette de la commune

Les indicateurs ci-dessous sont extraits de l'état de la dette de la commune

- √ Encours total de la dette au 31/12/2001 : 3 060 046,98 €
(20 070 847 F)

- √ Montant des annuités payées au cours de l'exercice 2001 : 658 312,25 €
(4 317 870,18 F)

ASSAINISSEMENT E.U.

a) Principales opérations engagées ou réalisées sur l'exercice 2001

- Assainissement E.U. St-Bernard	1 250 KF	(190 K€)
- Extension et interventions diverses EU	3 600 KF	(549 K€)
- Traitement des odeurs Station d'épuration	500 KF	(76 K€)

b) Principales opérations programmées pour l'exercice 2002

- Assainissement E.U. St-Bernard	1 250 KF	(190 K€)
- Extensions et interventions diverses EU	2 650 KF	(404 K€)
- Renouvellement de réseaux EU	2 000 KF	(305 K€)
- Extension de réseau Bd Nord – Butor – UMAB	1 495 KF	(228 K€)
- Etudes	105 KF	(16 K€)